

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

SESSION 2017

DEUXIEME EPREUVE

2^{ème} partie

FRANCAIS
DICTEE

Série professionnelle

Durée de l'épreuve : 20 mn

5 points

Ce sujet comporte 2 pages numérotées de la 1/2 à la page 2/2

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite

Partie II – Français, rédaction et maîtrise de la langue

Dictée (20 minutes, 5 points)

Lors de la dictée, on procédera successivement :

1. à une lecture préalable, lente et bien articulée du texte ;
2. à la dictée effective du texte, en précisant la ponctuation et en marquant nettement les liaisons ;
3. à la relecture, sans préciser cette fois-ci la ponctuation mais en marquant toujours les liaisons.

On demandera aux candidats d'écrire une ligne sur deux.

On ne répondra pas aux questions éventuelles des candidats après la relecture du texte ; ils en seront avertis avant cette relecture.

Avant de commencer la dictée, on inscrira au tableau de manière lisible :

Philippe Barbeau, *Juin 40. Peur sur la route*, 2003

Quelques réfugiés étaient venus s'abriter dans la cave. Il y avait entre autres une femme avec son fils et, pour seul bagage, le sac d'école de celui-ci. [...] Une autre femme, encore plus jeune, serrait un bébé contre elle, se courbant à chaque grondement comme si elle voulait protéger l'enfant. On la devinait issue de bonne famille à ses vêtements élégants quoique maculés de poussière. Il y avait aussi un couple de vieillards. La femme resta prostrée tout le temps de l'alerte.

Philippe Barbeau, *Juin 40. Peur sur la route*, 2003